



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CAR/297

Le 15 septembre 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications
– **Proposition de suppression de trois Questions UIT-R**

A sa réunion tenue le 16 juillet 2010, la Commission d'études 4 des radiocommunications a proposé la suppression de trois Questions UIT-R.

Compte tenu des dispositions du § 3.7 de la Résolution UIT-R 1-5, je vous prie de bien vouloir faire savoir au Secrétariat (brsgd@itu.int), au plus tard le 15 décembre 2010, si votre Administration approuve ou n'approuve pas la proposition susmentionnée.

Après la date limite indiquée ci-dessus, les résultats de cette consultation seront communiqués dans une Circulaire administrative (voir: <http://www.itu.int/publ/R-QUE-SG04/fr>).

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: Proposition de suppression de trois Questions UIT-R

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

ANNEXE

(Origine: [Document 4/140](#))

Questions dont la suppression est proposée

| Question UIT-R | Titre |
|----------------|--|
| 22-1/6 | Technologie des orbites de satellite et des stations spatiales pour le service de radiodiffusion par satellite (radiodiffusion sonore et télévisuelle) |
| 82/6 | Caractéristiques techniques des liaisons de connexion aux satellites de radiodiffusion fonctionnant dans les bandes des 12, 17 et 21 GHz |
| 104/6 | Critères de partage applicables aux réseaux du SRS dans la bande 17,3-17,8 GHz en Région 2 et dans la bande 21,4-22 GHz en Régions 1 et 3 et à leurs liaisons de connexion associées |
